Section 0. : Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ)

Objet : Réalisation de la chape bouchardée des sols des dortoirs construits dans les prisons d'Abomey et de Parakou et couverture des planchers terrasse pour remédier aux infiltrations des eaux

Référence SIGMaP: T_ANEPIJ_89817

Avis n° : 001.ANEPIJ/PRMP/SP-PRMP du 18/09/2024

Identification de la procédure : Avis de Demande de Renseignement et de Prix (ADRP)

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice publié sur le portail web des marchés le 16 mai 2024.

2. L'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget autonome, afin de financer le projet de construction et équipement des juridictions et des CSEA et établissements pénitentiaires, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **Réalisation de la chape bouchardée des sols des dortoirs construits dans les prisons d'Abomey et de Parakou et couverture des planchers terrasse pour remédier aux infiltrations des eaux**.

CONFORME
BON A LANCER

3. L'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Réalisation de la chape bouchardée des sols des dortoirs construits dans les prisons d'Abomey et de Parakou et couverture des planchers terrasse pour remédier aux infiltrations des eaux**. Les travaux sont constitués en un lot unique.

Des variantes ne seront pas prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. ***Pour les anciennes entreprises***

- Capacité technique et expériences,

Le candidat doit prouver documentations à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacités ci-après :

- Être une entreprise régulièrement inscrite au Bénin et spécialisée dans le domaine des bâtiments et travaux publics justifié par son registre de Commerce, son statut ou ses références ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) marchés similaires en travaux de réfection/construction de bâtiment au cours des trois (03) dernières années (2023-2022-2021), avec pour justificatif des Procès-Verbaux légalisés de réceptions provisoires ou définitifs accompagnés des copies des contrats des marchés exécutés (de la première page à la page de signature du marché) ;
- Disposer de matériels et équipements nécessaires à la réalisation des travaux et en fournir la preuve légalisée de propriété ou de location. S'il s'agit d'une location, fournir le contrat de location en original ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant au moins cinq (05) années d'expériences appropriés et ayant les qualifications attestées afférentes à des travaux de nature similaire à celle marché ;

Le candidat doit proposer une méthodologie d'exécution et un planning d'intervention daté, signé et cacheté pour toutes les activités prévues dans le cadre du présent Dossier d'Appel à concurrence.

➢ Capacité financière :

- Fournir les états financiers certifiés pour les trois dernières années (2023, 2022 et 2021) ;
- Disposer, d'une ligne de crédit à hauteur de cinquante-cinq millions (55 000 000) de francs CFA, justifiée par une attestation d'une banque ou tout autre institution financière agréée en République du Bénin ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction (BTP) au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) égal au moins à cent millions (100 000 000) FCFA.

CCMP/ANEPIJ
BON A LANCER

b. <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence</u>

➢ Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise régulièrement inscrite au Bénin et spécialisée dans le domaine des Bâtiments et travaux publics justifié par son registre de Commerce, son statut ou ses références ;
- Les entreprises naissantes fourniront la liste des qualifications et des références professionnelles (CV signés + copies légalisées des diplômes et des attestations de travail) du personnel d'encadrement à affecter à l'exécution : Conducteur de travaux, chef chantier et ouvriers spécialisés.
- Tout son personnel d'encadrement doit avoir au moins sept (07) années d'expériences appropriés et doit avoir les qualifications attestées afférentes à des travaux de nature similaire à celle du marché ;

- Disposer de matériels et équipements nécessaires à la réalisation des travaux et en fournir la preuve légalisée de propriété ou de location. S'il s'agit d'une location, fournir le contrat de location en original ;
- Le candidat doit proposer, une méthodologie d'exécution et un planning d'intervention daté, signé et cacheté pour toutes les activités prévues dans le cadre du présent Dossier d'Appel à concurrence.

➢ Capacité financière :

- Disposer d'un bilan d'ouverture certifié pour les entreprises naissantes ;
- Les entreprises qui n'ont pas encore trois années d'existence doivent fournir les états financiers certifiés de leurs années d'existence ;
- Disposer d'une ligne de crédit à hauteur de cinquante-cinq millions (55 000 000) de francs CFA, justifiée par une attestation d'une banque ou tout autre institution financière agréée en République du Bénin ;
- Fournir la preuve d'une assurance de risque professionnel.

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

CCMP/ANEPIJ BON A LANCER

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne responsable des marchés publics* de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice *; Email : justice.prmp.anepij@gouv.bj* et prendre connaissance de documents de demande de renseignements et de prix au *secrétariat permanent des marchés publics* à l'adresse mentionnée ci-après : Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Téléphone :52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à compter du 18/06/2024 Le dossier de Demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats *intéressés* sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Téléphone :52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut

être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Téléphone : 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou, au plus tard le Lundi 1er Juillet 2024 à 10 heures **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après /secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Téléphone :52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou, le Lundi 1er Juillet 2024 à 10 heures 30 minutes

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de huit cent vingt-deux mille trente-quatre (822 034) francs CFA. En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de 30 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

CCMP / ANEPIJ
BON A LANCER

Cotonou, le 18/06/2024

La Personne responsable des marchés publics,

Vivien M. AMOUZOU